



CONSEIL CITOYEN DU CENTRE-VILLE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU LUNDI 03 FEVRIER 2020

Objet de la réunion : Réunion plénière du Conseil Citoyen du Centre-ville.

On retiendra que :

Ordre du jour	Synthèse des discussions	Décisions prises
Proposition de modification du règlement intérieur.	<p>Ajout du logo du Conseil Citoyen (CC) en 1^{ère} page.</p> <p>Le <i>Comité Citoyen</i> n'étant plus le porteur financier du CC, il convient de modifier les articles 7 et 8 dans lesquels apparaissent leur nom et de le remplacer par celui du <i>Football Club Bagatelle Sainte-Suzanne</i>.</p> <p>Echanges et discussion sur l'attribution des 4 places des représentants du Comité Citoyen dans le « collège acteurs locaux ».</p>	<p>Modifications validées par l'ensemble des membres présents (voir nouveau règlement intérieur en annexe).</p> <p>Il a été décidé de maintenir le nombre de places attribuées à l'association Comité Citoyen. Néanmoins, un courrier va leur être envoyé afin qu'elle réactualise la liste de ses membres. Sans réponse de sa part avant le 28/02/2020, les places seront réattribuées à de nouveaux acteurs locaux intervenant dans le quartier prioritaire.</p>
Bilan budgets du CC: ➤ Budget du CC 2019 engagé ; ➤ Budget du CC 2020 ; ➤ Fonds de Participation des Habitants (FPH)	<p>Validation de l'offre Orange pour l'achat du téléphone portable et de l'abonnement mensuel sur le budget de 2019, avec un report d'une partie de l'abonnement sur le budget du CC de 2020 (soit 160.98€).</p> <p>Rappel : budget global du CC pour 2020 : 4800.00€.</p> <p>Répartition :</p> <ul style="list-style-type: none">❖ 2400.00 € pour le fonctionnement et les actions du Conseil Citoyen ;❖ 2400.00 € pour les FPH. <p>Programmer une réunion de travail pour élaborer le règlement intérieur et la fiche action pour le FPH.</p>	<p>Le budget CC 2019 est clôturé : reste 0.00€ sur 1800.00€.</p> <p>Budget du CC 2020 :</p> <ul style="list-style-type: none">❖ 160.98 € / 2400.00€ engagés sur la partie « fonctionnement et actions du CC. Reste 2239.02 € à engager ;❖ Reste 2400.00 € à engager en FPH. <p>Réunion de travail prévue le mardi 18 février à 13h30, au bureau de la DVLP ou au LCR Cascade (lieu à confirmer).</p>
Echanges sur les actions prévisionnelles 2020 ;	<p>Afin de mieux se faire connaître, les membres du CC participeront, dans la mesure du possible, aux différentes manifestations organisées par la commune.</p>	<p>Participation à la marche pour le climat du 1^{er} mars 2020.</p>

	<p>Actions prévisionnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Lutte anti-gaspillage / tri des déchets : en partenariat avec SEMADER et CINOR. ❖ Echanges culturels entre les établissements scolaires de quartiers prioritaires Réunion/Métropole ❖ Développement durable : achats de sacs et de gobelets réutilisables et personnalisés. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Programmer une réunion de travail à partir du mois d'avril. ➤ Devis à établir auprès des sociétés <i>Greencup, IDS et NRJ Pub.</i>
<p>Questions diverses.</p>	<p>Les membres renouvèlent la demande d'attribution d'un local pour les réunions du CC.</p> <p>Information : COTECH TFPB le 19/02/2020 à 10h, salle Lucet Langenier.</p> <p>Fixer la date de la prochaine séance plénière.</p>	<p>Une demande sera formulée auprès de la SEMADER pour une mise à disposition du LCR Cascade.</p> <p>Membres présents: Mme DUBOURG, Mme SIHOU.</p> <p>Le lundi 02 mars 2020 à 13h30, au bureau de la DVLP ou au LCR Cascade.</p> <p>Ordre du jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Validation du règlement intérieur et de la fiche action pour les FPH; ❖ Echanges sur le prévisionnel d'actions 2020 ; ❖ Questions diverses : <ul style="list-style-type: none"> - Réponse de la SEMADER concernant la demande de mise à disposition du LCR Cascade ; - Modification de la liste des membres du CC.